Résolution sur l’assassinat de Daphne Caruana Galizia et l’état de droit à Malte

2021/2611(RSP) - 29/04/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 635 voix pour, 46 contre et 12 abstentions, une résolution sur l'assassinat de Daphne Caruana Galizia et l'état de droit à Malte.

La journaliste d'investigation et blogueuse anticorruption maltaise Daphne Caruana Galizia a été assassinée dans un attentat à la voiture piégée le 16 octobre 2017. Le tueur à gages ayant plaidé coupable a avoué devant un tribunal le 16 mars 2021 qu’un projet d’assassinat au moyen d’un fusil d’assaut AK-47 avait déjà été fomenté contre elle deux ans avant sa mort.

Les députés sont profondément préoccupés par les dernières révélations faites dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Daphne Caruana Galizia, en particulier par l'implication possible de ministres du gouvernement et de personnalités politiques.

Tout en reconnaissant les progrès réalisés dans les enquêtes sur le meurtre, le Parlement a demandé au gouvernement maltais de déployer toutes les ressources nécessaires pour traduire en justice non seulement tous les individus impliqués dans le meurtre de Daphne Caruana Galizia, mais aussi ceux impliqués dans toutes les autres affaires en cours d'enquête ou signalées qu'elle avait mises en lumière avant son assassinat.

Les députés estiment que le travail de Daphne Caruana Galizia a joué un rôle essentiel dans la dénonciation de la corruption à Malte et que les récents développements concernant les enquêtes connexes confirment l'importance primordiale d'un média indépendant et d'une société civile active en tant que piliers fondamentaux de la justice, de la démocratie et de l'État de droit.

Le Parlement a également reconnu les progrès, bien que tardifs, dans certaines enquêtes sur des affaires connexes de blanchiment d'argent et de corruption, notamment en ce qui concerne l'ancien chef de cabinet du Premier ministre. Les derniers témoignages et révélations ont mis en lumière de nouveaux faits suspects et des actes criminels potentiels. Les autorités maltaises sont instamment invitées à lancer et à faire progresser sans délai les enquêtes sur ces affaires, y compris les éventuelles tentatives de dissimulation de preuves et d'obstruction aux enquêtes et aux procédures judiciaires par des fonctionnaires.

Toutes les allégations de corruption et de fraude, en particulier à un niveau politique élevé, devraient faire l'objet d'enquêtes et de poursuites avec la rigueur appropriée et au niveau adéquat, y compris en ce qui concerne l'implication éventuelle d'acteurs étrangers.

Le gouvernement maltais devrait considérer la lutte contre le crime organisé, la corruption et l'intimidation des journalistes comme une priorité absolue.

Le Parlement reconnaît que l'assassinat de Daphne Caruana Galizia a déclenché des réformes pour améliorer la protection des journalistes et défendre la liberté des médias. Il a souligné que les autorités maltaises devraient agir de manière visible, en adoptant des mesures législatives et en définissant des stratégies qui garantissent un environnement propice au journalisme critique et indépendant et la responsabilité des politiciens et des fonctionnaires.

Enfin, la Commission est invitée à présenter une proposition législative contre les poursuites-bâillons à l’ échelle européenne, afin de protéger les journalistes contre les procédures judiciaires abusives. En

attendant, Malte devrait adopter une législation nationale. Selon le Parlement, il est également nécessaire de mettre en place des mécanismes de réponse rapide aux violations de la liberté de la presse et des médias, ainsi qu'un fonds transfrontalier pour le journalisme d'investigation.